



Nantes, le 15 février 2021

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

Fixation du dividende des Certificats Coopératifs d'Investissement

Conformément à la recommandation BCE du 15 décembre 2020, le Conseil d'Administration de la Caisse régionale Atlantique Vendée a décidé de proposer à l'assemblée générale du 31 mars 2021, le versement d'un dividende de 3,12 euros par CCI, soit un rapport dividende sur cours au 31 décembre 2020 de 2,69%.

Ce dividende sera payable le 17 mai 2021.

Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée
Société coopérative à capital variable
Siège social : « La Garde », route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9
440 242 469 R.C.S. Nantes

Retrouvez toutes les informations financières réglementaires sur www.ca-atlantique-vendee.fr, rubrique « Votre caisse régionale » dans l'espace « Informations financières et réglementées ».
Contact Relation Investisseurs : M Laurent VIGREUX laurent.vigreux@ca-atlantique-vendee.fr